

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 007/SCRE/BC/96

Les Réfugiés Rwandais disent NON à la sédentarisation

Au moment où les Réfugiés Rwandais sont préoccupés par leur retour digne, rapide, volontaire et pacifique au Rwanda, certains médias font écho de la proposition du Secrétaire Général de l'ONU visant l'intégration des Réfugiés Rwandais de 1994 au Zaïre.

La Société Civile Rwandaise en Exil s'oppose énergiquement à toute manoeuvre dilatoire qui concourt à compliquer et freiner le retour des Réfugiés Rwandais dans leur patrie.

La Société Civile Rwandaise en Exil porte à la connaissance de la Population Zaïroise, de ses Autorités et de la Communauté Internationale ce qui suit

- 1° Les Réfugiés Rwandais ont leur patrie qu'ils veulent regagner à tout prix. S'ils se trouvent actuellement en exil, c'est à cause de l'insécurité, de la violation des droits et des libertés de la personne humaine qui règnent au Rwanda;
- 2° Les Réfugiés Rwandais s'opposent catégoriquement à la création d'un hutu land et d'un tutsi land que ce soit à l'intérieur du Rwanda ou à l'extérieur du Rwanda;
- 3° Les Réfugiés Rwandais souhaitent leur retour rapide, la cohabitation pacifique, la justice, la réconciliation du peuple rwandais pour oeuvrer à une paix durable;
- 4° Les Réfugiés Rwandais préconisent dans l'immédiat, le rapprochement de la Société Civile Rwandaise de l'intérieur et de la Société Civile Rwandaise en Exil suivi du dialogue entre le Gouvernement de Kigali et les représentants des Réfugiés dûment mandatés afin de trouver une solution durable au drame rwandais.

La Société Civile Rwandaise en Exil demande à la Communauté Internationale et spécialement à l'ONU de faire pression sur le Gouvernement de Kigali pour qu'il crée des conditions fiables de sécurité au Rwanda et accepte le dialogue avec les Réfugiés.

Fait à Goma, le 09 avril 1996

Pour la Société Civile Rwandaise en Exil

Le Président
Mgr HABYALIMANA Simon

Le Secrétaire
HATE'KIMANA Jean Baptiste

(Cachet)